



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avignon, le 5 janvier 2018



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle des examens
et concours

Pôle académique du
CFG/DNB

Dossier suivi par
J. Chauveau
Téléphone
04 90 27 76 59
Fax
04 90 27 76 47
Mél.
ce.polecfg
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs des
lycées professionnels publics et privés sous
contrat

Monsieur le proviseur de l'Unité
Pédagogique Régionale de la région PACA
Corse

Monsieur le directeur de l'EPIDE

Mesdames et Messieurs les responsables
pédagogiques et/ou éducatifs

**Objet : Inscription des candidats individuels au Certificat de Formation Général (CFG) -
session 2018 via l'application CYCLADES.**

**Références : Articles D.332 - 23 à D. 332 - 29 du code de l'éducation.
Arrêté du 19/07/2016, publié au JO du 03/08/2016 , BO n°33 du 15/09/2016.**

Cette note de service a pour objet de préciser les modalités d'inscription des candidats
individuels de votre établissement, pour lesquels le pôle académique vous donne l'accès à
l'application pour procéder à leur inscription.

1 - Ouverture du registre des inscriptions

➤ **du lundi 15 janvier au vendredi 2 février 2018 à 17 heures.**

2 - Inscriptions

Sont concernés tous les candidats de votre établissement susceptibles de présenter le CFG en
candidat individuel qui appartiennent à la catégorie suivante : candidats qui ne sont plus soumis
à l'obligation scolaire.



Les inscriptions s'effectueront via **l'application CYCLADES** à l'adresse suivante :

<https://appli.ac-aix-marseille.fr> ou à partir du portail ARENA pour les établissements publics et privés sous contrat.

Si vous ne connaissez ni votre identifiant ni votre mot de passe initial, merci de bien vouloir prendre attache auprès du pôle académique du CFG au 04 90 27 76 59 ou par courriel : **ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr**

3 - Confirmations d'inscription

Chaque établissement éditera les confirmations d'inscription des candidats individuels et les conservera accompagnées de tous les documents nécessaires à l'inscription.

Pour les candidats qui sont âgés de moins de 16 ans ou de plus de 25 ans, seule la pièce d'identité (carte d'identité ou titre de séjour) doit être collationnée.

Les candidats qui sont âgés de plus de 16 ans et moins de 25 ans au moment de l'inscription devront fournir l'attestation de recensement ou le certificat de participation ou d'exemption à la journée d'appel ainsi que la copie de leur pièce d'identité.

En l'absence de pièce d'identité les établissements devront établir un certificat de scolarité ou de formation avec photographie.

Vous devrez adresser à la DSDEN de Vaucluse par courriel uniquement à l'adresse suivante : **ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr** pour **le lundi 12 février 2018** dernier délai la liste des candidats inscrits par ordre alphabétique, attestant que les pièces justificatives obligatoires sont en votre possession.

4 - Modifications des inscriptions

Après la clôture des inscriptions, il vous appartiendra de signaler tout changement par courriel et dans les délais les meilleurs à l'adresse suivante : **ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr**

Aucune modification ou nouvelle inscription ne pourra être effectuée au-delà du lundi 16 avril 2018.

5 - Demandes d'aménagement d'épreuves

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagement pour les épreuves écrites et orales.

Pour cela les chefs d'établissements et/ou directeurs peuvent télécharger le formulaire de demande d'aménagement sur le site de la DSDEN de Vaucluse ou en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : **ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr**

Les demandes doivent impérativement être adressées pour **le vendredi 2 février 2018**, dernier délai au pôle académique du CFG.

6 - Transmission du dossier support pour l'épreuve orale

Les candidats doivent produire un dossier support en trois exemplaires dont deux seront transmis par l'établissement d'origine du candidat au centre d'examen de l'épreuve orale désigné par le pôle académique du CFG pour le **vendredi 25 mai 2018**.



7 - Les épreuves écrites et orales

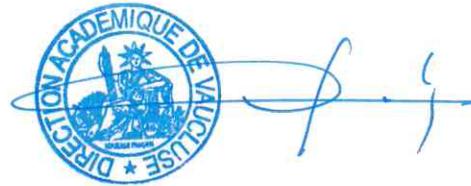
Les épreuves se dérouleront **les lundi 4 et mardi 5 juin 2018**.

Sont pris en compte les résultats obtenus aux deux épreuves écrites d'une heure, portant respectivement sur la maîtrise de la langue française et sur les principaux éléments en mathématiques ainsi qu'une épreuve orale d'une durée de vingt minutes qui consiste en un entretien avec le jury.

L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat.

Elle permet d'apprécier ses aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que sa capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

Mes services se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et faciliter le bon déroulement de la session de juin 2018.



Christian PATOZ